RISQUES LITTORAUX
(VAGUES – SUBMERSION – TEMPETES – TSUNAMI)

Service responsable de la mise à jour :	Dernière mise à jour : **12/11/2024**

DESCRIPTION

Interface entre la terre et la mer, le littoral est fortement exposé à des phénomènes dangereux.

Les principaux risques littoraux sont :

- les **tempêtes marines**,
- la **submersion marine**,
- les **tsunamis**,
- le **phénomène d'érosion**.

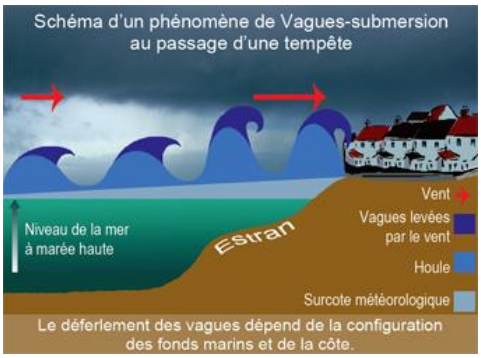

Les zones littorales de la commune (40 km de côtes), peuvent être affectées par des tempêtes de Nord-Est à Sud-Est venant de Méditerranée. Ces tempêtes se manifestent par des vents forts pouvant générer des vagues importantes voire déferlantes ainsi que des phénomènes d'érosion et de submersion.

Les tsunamis sont d'origines diverses (séismes, glissements gravitaires sous-marins, effondrements de falaises, éruption volcanique sous-marine, explosion nucléaire, chute de météorite), ce risque est aussi à prendre en compte.

ZONES SUBMERSIBLES

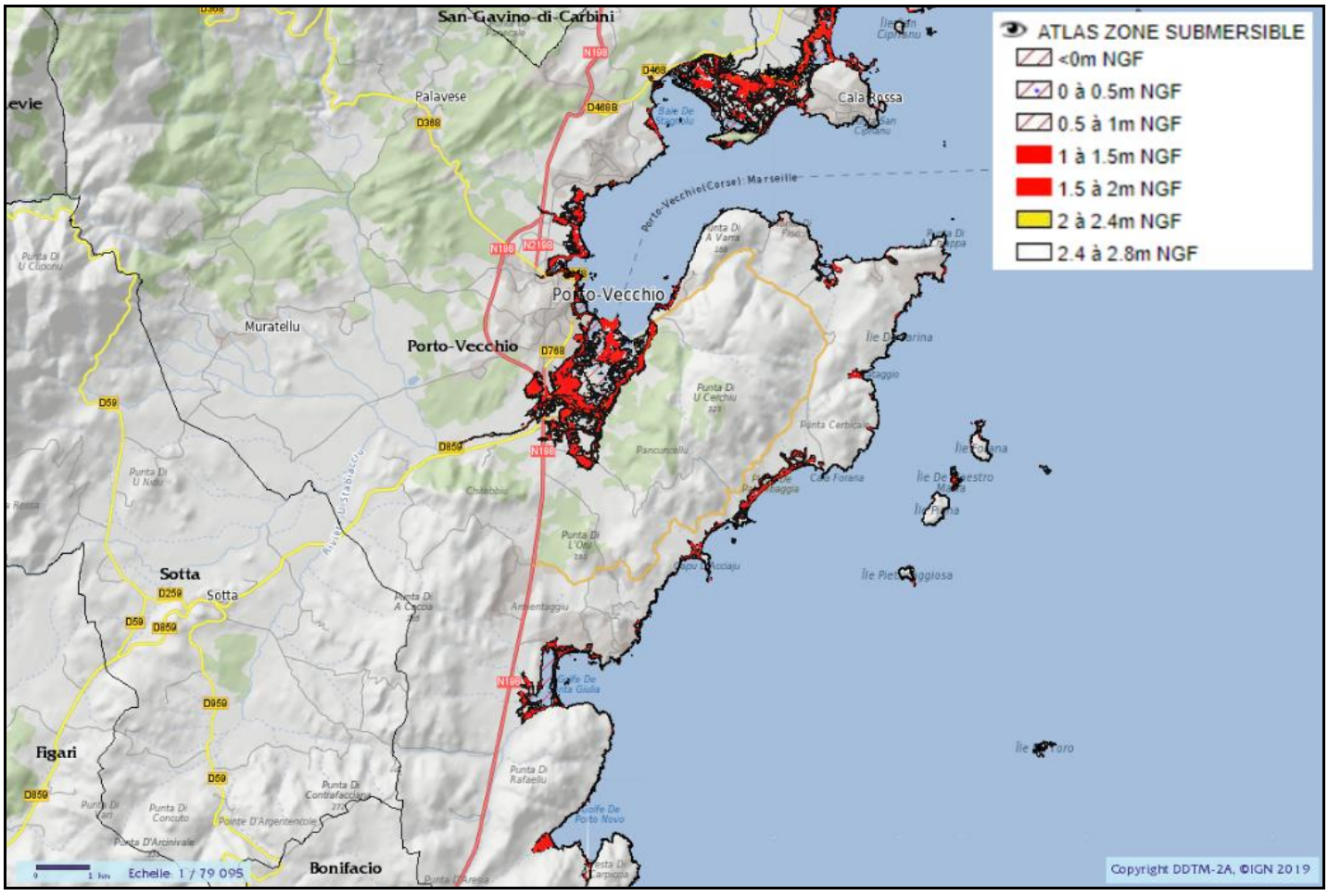

ANALYSE DU RISQUE

ALEAS	➢ surcote marine provoquée par une forte tempête ➢ rupture de digue ou de cordon littoral ➢ glissement de terrain engendrant des vagues de fortes amplitudes séisme engendrant des vagues de très fortes amplitudes : tsunami
EFFETS	➢ envahissement par les eaux du littoral pouvant atteindre plusieurs kilomètres et une hauteur d'eau de plusieurs mètres ➢ inondation, dommages ou destruction d'habitations et autres bâtis ➢ effondrement de portions du littoral, projection de rochers, galets coupure de voies de communications
ENJEUX	Humains : sécurité et santé des personnes : ➢ population résidant dans des habitations situées le long du littoral, ➢ population touristique fréquentant les plages et les infrastructures touristiques littorales au cours de la saison, ➢ professionnels exerçant dans ces infrastructures touristiques, ➢ plaisanciers et professionnels du secteur de la plaisance et de la pêche. Economiques : ➢ résidence et biens des administrés vivant le long du littoral, ➢ infrastructures touristiques littorales fortement exposées (hôtels, résidences de tourismes, campings, restaurants, paillotes, centres nautiques,…) ➢ infrastructures portuaires et activités de plaisance et de pêche. Environnementaux : espaces naturels le long du littoral et biodiversité.
CONSEQUENCES POSSIBLES	Humaines : ➢ noyades, blessures, traumatismes, ➢ perte d'hébergement, isolement des personnes, ➢ dommages indirects (perte d'activité, chômage technique, …). Economiques : ➢ dégâts ou destruction d'habitations et d'établissements hôteliers, ➢ dégâts des eaux ou destruction de commerces et d'entreprises, ➢ submersion, effondrement et coupure de routes, ➢ perturbation de la vie économique de la commune, Environnementaux : ➢ dégâts au milieu naturel (érosion et dépôts de matériaux emportés), ➢ atteinte à la biodiversité, ravages sur la faune et la flore marine, dévastation du littoral.

ZONES EXPOSEES				
	Plage de Porto-Novo	CL-03	Casetta Bianca	CL-12
	Plage de Santa Giulia	CL-04	Embouchure du Stabbiacciu	CL-13
	Plage d'Acciaghju	CL-05	Zone portuaire	CL-14
	Plage de Folaca	CL-06	Baie de Georgeville	CL-15
	Plages de Tamaricciu-Palombaggia	CL-07	La Sauvagie et Cala Verde	CL-16
	Plage de Carataggio	CL-08	Embouchure du Lavunieddu	CL-17
	Plage de La Chiappa	CL-09	Marina di Fiori	CL-18
	Baie dArje	CL-10	Pezza Cardo	CL-19
	Plage de Pavellone	CL-11	Embouchure de l'Oso	CL-20

ACTIONS PREVENTIVES

- Retour d'expériences :
  - Tempête et inondations du 5 septembre 2012 : un baigneur noyé, dégâts sur les routes littorales
- Surveillance et prévision des phénomènes :
  - aucun PPR tempête n'est prescrit en Corse-du-Sud,
  - les phénomènes liés aux tempêtes et au vent relèvent de la procédure vigilance météorologique effectuée par Météo France,
  - des avis de très fortes vagues à la côte sont émis par Météo France au Préfet qui diffuse l'information aux services concernés,
  - des Bulletins Maritimes Spéciaux (BMS) sont émis,
  - la surveillance maritime fait l'objet d'une organisation spéciale dépendant de la Préfecture maritime où intervient le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS).

CARTOGRAPHIES UTILES

Objet	Source	Site	Fiches
Carte littorale	data.shom.fr	https://data.shom.fr	CL-21
Carte Raster marine	data.shom.fr	https://data.shom.fr	CL-22
Carte Tsunami	BRGM	http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-55760-FR.pdf	CL-02

RECEPTION D'ALERTES ET SURVEILLANCE METEOROLOGIQUE

Origine		En heures ouvrable (pour action)	Hors heures ouvrables	Fiches	
	PREFECTURE alerte	Secrétariat général et cabinet	Toutes les astreintes	OA-02a	PC
	PREDICT alerte	DGS + DST + DIRCAB + toutes les astreintes		OA-02b	PC
				F-001b	PC
METEO FRANCE	METEO FRANCE	Site à consulter, pas de réception d'alerte par SMS ou courriel		F-001a	PC
	INFOCLIMAT .FR LA CHIAPPA	Site à consulter, pas de réception d'alerte par SMS ou courriel		F-001e	PC
	SIGNALEMENT (*) alerte	Accueil Mairie	Astreinte	---	'---

CONSIGNES DESTINEES A LA POPULATION

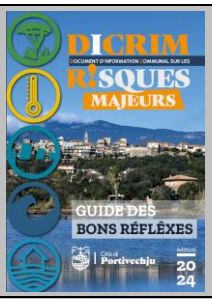	DICRIM → consultez les pages 16 et 17	Lien	PC		Consignes détaillées TSUNAMI	F-009c	PC
	Affiche vigilance ROUGE	F-009a	PC		Fiche DREAL TSUNAMI	F-009f	PC
	Affiche vigilance ORANGE	F-009b	PC		Modèle de panneau Risque TSUNAMI	F-009e	PC
	Consignes SUBMERSION	F-009	PC				

PLAN D'ACTIONS - GESTION DE CRISE

→ **Fiche EVENEMENTS du PCS**		**SUBMERSION**	EN-04	PC
		TSUNAMI	EN-04b	PC